

Relevé de décisions du Conseil d'Administration du LOOF du 21 octobre 2020.

Suite à l'AGO du LOOF qui s'est tenue le 3 octobre 2020, le Conseil d'Administration du LOOF s'est réuni le mercredi 21 octobre 2020 au siège du LOOF, 2 rue du Pré Saint Gervais à Pantin, sur convocation de Bernard Bouchet, président par intérim, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour

- 1 – Présentation des membres du CA, état des travaux en cours et des objectifs pour cette mandature.
- 2 – Election des membres du bureau.
 - Postes à pourvoir : président, vice-président, trésorier, trésorier adjoint.
- 3 – Point RH.
- 4 – Point production.
- 5 – Adhésion de Mme Virginie DE JESUS MARQUES au Collège 4 (éleveur).
- 6 – Candidature aux commissions de Mme Dominique CAMIER (Commission des éleveurs et Commission des Clubs de Race) et de Mme Françoise DUBOIS (Commission SQR).
- 7 – Partenariat AFeF
- 8 – Présentation du projet du site de promotion des éleveurs LOOF.
 - Point informatif ajouté hors ordre du Jour
- 9 – Mise en application de l'audit organisationnel
- 10 – Etude du dossier de l'exposition de Mantes 2019
- 11 – Etude de l'opportunité d'une mise en place d'un service d'écoute et de médiation pour les problèmes rencontrés par les éleveurs
- 12 – Journée de congé exceptionnelle pour le personnel
- 13 – Prime de Noël
- 14 – Décisions à publier

Présents : Geneviève BASQUINE, Bernard BOUCHER, Fabrice CALMES, Jacqueline CHABBI, Jonathan CHAMPROUX, Bernard COMTE, Tony JACQUES, Bernard-Marie PARAGON, Marie-Bernadette PAUTET, Mickaël ROUVER, Marie-Thérèse SZMIDT.

Elsa KERGOSIEN présente au téléphone.

Catherine BASTIDE, directrice du LOOF dont la présence est requise au titre de l'article 11-1 des statuts est absente excusée.

Stéphanie ROUX Coordinatrice Intérimaire des Services est présente.

Point 1 : Présentation des membres du CA, état des travaux en cours et des objectifs pour cette mandature

La séance s'ouvre par une présentation mutuelle des membres du CA pour accueillir l'unique nouvel élu.

Propos introductif du président par intérim

Bernard Boucher prend brièvement la parole en commençant par rappeler le travail accompli au cours la mandature précédente. Il continue en présentant les importants chantiers en cours mais aussi les dossiers à ouvrir pour répondre aux attentes, notamment celles de nos déclarants. Il évoque notamment la nécessité que nous aurons de répondre aux doléances qui nous remontent de divers côtés. L'ouverture d'une cellule de médiation serait bien utile dans cette perspective permettant de soulager les salariés de la production et de trouver des solutions à nombre de problèmes dont le traitement trop long devient souvent conflictuel. Il faut aussi relancer des dossiers qui traînent depuis plusieurs années comme le Guide de Bonnes Pratiques, constamment réclamé par nos autorités de tutelle et dont la réalisation avait été constamment repoussée depuis 2014.

Déclaration liminaire de deux membres qui débouche sur leur démission

Bernard-Marie Paragon, vice-président et Marie Bernadette Pautet prennent la parole pour se déclarer démissionnaires et quittent le CA qui, réduit à dix membres, continue à siéger.

Présentation des chantiers en cours ou nouveaux pour la nouvelle mandature 2020-2023

Ils sont présentés par le président sortant qui les a listés pour permettre une mise en perspective du travail qui attend le CA pour les trois années à venir :

- Définition d'une stratégie de développement et de communication concernant le bien-être animal
- Etude du Rapport Dombreval qui se déclinera sous forme d'une loi contre la maltraitance animale
- Rédaction urgente du Guide des Bonnes Pratiques
- Ecoute des éleveurs et Réflexion sur de nouveaux services à proposer aux éleveurs

Mais aussi : poursuivre la migration informatique, concevoir un nouveau site Internet, mettre en place la téléphonie, développer le logiciel d'exposition, décider de la mise en œuvre de la génomique.

Sur le plan des Ressources humaines : prendre en compte les recommandations qui ressortent de l'étude organisationnelle (télétravail/ GPEC/Copil/CES/ Compte épargne temps/ intéressement, entretiens professionnels, plan de formation, recrutements etc.)

- Faire le point sur le contrôle de gestion (besoins de financement en regard des projets ; revue achats et fournisseurs)
- Mener à bien les différents processus de certification et de mise aux normes de notre structure (Audit ISO, RGPD, Rapport APAVE électricité, certification AFAQ ISO 9001-2015 s'appliquant aux organisations de formation professionnelle continue, ACACED et e learning)
- Enfin revoir nos statuts et RI dans la perspective d'une demande de reconnaissance d'utilité publique.
- Du point de vue de notre expertise technique dans l'élevage félin : description des patrons et des couleurs, poursuite des tutocats et illustration des standards

Point 2: Election des membres du Bureau

Les postes à pourvoir sont ceux de président, vice-président, trésorier et trésorier adjoint.

Election du président

Fabrice Calmes président sortant présente sa candidature.

Vote sur le poste de président 10 votants
--

Pour : 9
Abstention : 1
Contre : 0

Fabrice CALMES est élu président pour la mandature 2020-23

Election du vice-président

Aucun candidat ne se déclare. Le deuxième poste de vice-président demeure donc non pourvu

Election de trésorier

Bernard COMTE présente sa candidature.

Vote sur le poste de trésorier
10 votants
Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0

Election du trésorier adjoint

Mickaël ROUVER présente sa candidature.

Vote sur le poste de trésorier adjoint
10 votants
Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0

Point 3 : RH

Embauche d'un informaticien

Sur les deux candidatures retenues, un profil paraît particulièrement intéressant. L'embauche est donc programmée très rapidement une fois le candidat auditionné

CDD au service technique

3 CDD de 3 mois sont programmés notamment pour l'expédition des pedigrees. 2 autres CDD pourraient être lancés en cas de besoin.

Point 4: l'activité de production et des services support

La Production

Les délais de traitement et expédition sont largement normalisés
Nous avons 17% de pedigrees en plus.

Point 5 : Adhésions

Candidature au Collège 4 (Eleveur) : Mme Virginie DE JESUS MARQUES

Il s'agit d'une éleveuse de Maine coon qui a une expérience de plusieurs années d'élevage. La Commission de l'Eleveur n'est pas défavorable.

Vote sur la candidature au Collège 4 de Mme Virginie DE JESUS MARQUES
10 votants – vote favorable du Conseil d'Administration

Mme Virginie DE JESUS MARQUES est admise au Collège 4 pour une période probatoire de 6 mois.

Point 6 : Commissions

Le CA a été saisi de deux demandes, celle de Mme Dominique CAMIER qui souhaite entrer dans deux commissions (Clubs de race et SQR) et celle de Mme Françoise DUBOIS qui est membre encore probatoire du Collège 3 (Juges) et qui souhaite rejoindre la Commission SQR.

Il est remarqué qu'il semble nécessaire de surseoir à ces demandes le temps de lancer un appel large à candidatures. Le fonctionnement des commissions n'est pas clair, leur règlement doit être revu. Chronologiquement il y a eu des décisions votées par le CA du 12 04 2016 (avec, par exemple, une durée de mandat de 3 ans pour le responsable et un maximum de 6 membres par commission). Cependant les décisions de ce CA n'ont jamais été prises en compte. Une révision a été faite avec un règlement des commissions proposé au CA du 27 août 2019.

Point 7 : AFeF

L'AFeF (Associazioni Feline Federate), fédération féline italienne qui vient de rompre avec la WCF souhaite se rapprocher du LOOF. Une convention sur le modèle de celle qui a été conclue par le LOOF avec L'ENFI, autre fédération italienne peut être envisagé.

Vote sur la mise au point d'un partenariat avec l'AFeF
10 votants
Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0

Point 8 : Présentation du projet du site de formation des éleveurs LOOF

Il se trouve que deux administrateurs ont travaillé indépendamment l'un de l'autre sur une idée commune, celle de la mise au point d'un site de formation qui soit mis par le LOOF à la disposition des éleveurs déclarants au LOOF. Ces projets très avancés dans leur formulation et leur structuration sont présentés successivement au CA. Ils se rejoignent tout à fait dans leurs conclusions. Destinés à la fois à répondre à toutes les questions réglementaires que se posent les éleveurs ils visent aussi mettre au point une base de données accessible regroupant les chats reproducteurs avec une partie publique et une partie privée comprenant un historique du parcours de chaque chat et de sa descendance. Ces projets se sont notamment inspirés de ce qui est déjà fait dans le monde canin par la SCC avec le site LOF Select qui se présente comme une aide à l'élevage sous tous ses aspects, réglementaires, sanitaires, présentation de chatons. Le point du Re-homing, autrement dit le placement des reproducteurs réformés dont l'importance a été soulignée dans la rapport de Loïc Dombrevail constitue un point particulier d'attention dans le projet.

Les deux promoteurs de ce projet d'importance estiment que sa mise en oeuvre demanderait pour son lancement un budget d'un montant de 15 K€ à 17 K€. On pourrait également penser à attribuer par la suite à ce projet 1 euro par pedigree délivré pour assurer son développement et son évolution.

Ce projet s'appuierait évidemment sur les réalisations déjà existantes au sein du LOOF à commencer par MyLOOF ainsi que les tutocats de présentation des races. Des partenariats pourraient également être conclus avec des projets déjà existants, laboratoires, Royal Canin qui a lancé Wikichat (Mon chaton et moi) etc.

Une aide juridique serait également envisageable avec un avocat spécialisé. La réalisation d'un cahier des charges sera nécessaire pour le lancement et le développement du projet qui serait confié à la commission de l'éleveur sous la tutelle du bureau. La mise en production pourrait être prévue par le mois de mai 2021.

Il est important de remarquer que ce projet présenterait également l'avantage de permettre de « professionnaliser » la partie importante des déclarants dérogataires du LOOF qui hésitent à se lancer dans les démarches administratives et qui, dans les perspectives qui se dessinent, risquent d'être rattachés au seul I-Cad.

Vote sur le lancement du projet de formation du site des éleveurs LOOF et de son financement à la hauteur du budget demandé
10 votants
Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0

Point informatif hors ODJ

Une irrégularité a été constatée dans le pointage de présence à L'AG. Un membre du LOOF a voté par procuration dans deux collèges (collège 1 en tant que représentant du club SOMABY et collège 4). Les résultats des élections au collège 1 ou 4 restant inchangés avec une voix en moins ou en plus, cette irrégularité n'a pas d'incidence sur les résultats, mais les contrôles lors de l'émargement en début de séance sera renforcé l'an prochain pour éviter qu'une telle erreur se reproduise.

Point 9 : Audit organisationnel

Le point sur l'étude et ce qui va en découler sur le plan RH, production et communication

Le bilan de l'existant ayant été fait et les recommandations proposées on en arrive à la phase mise en application. La structure salariée est informée et consultée par l'intermédiaire de ses représentants. Des réunions de travail sont organisées dont nous attendons le retour. IL s'agira de savoir quelles priorités seront retenues pour les embauches à venir et qui sont déjà budgétées.

Question adjacente : où en est le logiciel d'exposition ?

Le logiciel d'exposition proposé par Sébastien BRUEL a été présenté à la commission des expositions qui s'est montrée très intéressée. Son coût n'est cependant pas négligeable soit 39 K€ pour l'installation pouvant monter jusqu'à 60 K€ selon ce que prendrait en charge le LOOF.

Un administrateur demande si ce logiciel est prévu dans la perspective de la mise en place d'une championnat de France félin et si tous les clubs seraient tenus d'utiliser le même logiciel alors que jusqu'à présent, les clubs ne travaillent pas tous avec le même logiciel. Il est répondu qu'un logiciel commun permettrait de rassembler plus facilement les données et notamment l'historique du parcours des chats qui manque actuellement.

Des réunions sont prévues dans un délai rapide, d'abord à l'interne pour voir la faisabilité et la rentabilité puis entre la commission des expositions, le promoteur du projet et les informaticiens du LOOF.

Point 10 : Etude du dossier de l'exposition de Mantes (05 10 2019)

Le CA décide de confier l'examen de ce dossier à une commission composée de trois administrateurs. Il est décidé d'avertir les parties en litige qu'elles sont convoquées le lundi 9 novembre au siège du LOOF à 10 h pour examiner la situation. Le CA du LOOF se prononcera ensuite au vu du résultat de cette réunion.

Point 11 : Etudes de l'opportunité d'une mise en place d'un service d'écoute et de médiation pour les problèmes rencontrés par les élèves

Il est décidé de confier la mission de médiation à la Commission de l'Éleveur vers laquelle devront remonter les dossiers de doléance. En effet, de plus en plus de déclarants se plaignent de se voir opposer un refus de délivrance de pedigree. Il faut donc s'efforcer dans comprendre les raisons et traiter le problème s'il y a lieu de le faire.

Point 12 : Journée de congé exceptionnelle pour le personnel

Le CA s'accorde pour donner au personnel comme l'année dernière une journée de congé qui sera à prendre au moment des congés de fin d'année, au choix de chacun.

Point 13 : Prime de Noël pour les salariés

Une Prime de 150 euros est proposée. Elle consiste en chèques cadeau.

Il est fait remarquer que cette prime est différente du versement qui sera fait au titre de l'accord d'intéressement qui a été conclu et qui prend effet à partir d'une progression de 2% des résultats et qui est basée sur le temps de présence et 5% de la masse salariale. Cet accord est de plus révisable annuellement en fonction des résultats.

Vote sur la prime et son montant

Oui : 10 unanimité

Point 14 : Décisions à publier

La composition du Bureau du LOOF

La date du prochain CA est fixée au 8 décembre 2020.

Fin du CA 18h